POLITIQUE QUALITE DU GRAND PORT MARITIME DE LA MARTINIQUE

Certifié pour l'ensemble de ses activités selon la norme ISO 9001, le Grand Port Maritime de La Martinique réaffirme sa préoccupation majeure de satisfaire les besoins de ses clients et des parties intéressées. La présente Politique Qualité Santé Sécurité Environnement s'inscrit dans la continuité du déploiement des ambitions de notre projet stratégique 2020-2024 qui acte nos orientations en matière d'optimisation de nos activités :

- *Accroître l'orientation-client dans notre fonctionnement interne ;*
- *Renforcer une stratégie de développement durable et concrétiser la vision d'un Port Vert à l'horizon 2030 ;*
- *Renforcer la sécurité et la sûreté de toutes les Installations Portuaires.*

Pour y parvenir nous nous engageons à :

QUALITÉ

- *Améliorer la connaissance des besoins clients et des parties intéressées en vue de les satisfaire et de se conformer aux exigences légales et réglementaires ;*
- *Améliorer la gestion et le contrôle des contrats domaniaux pour les entreprises et activités installées sur le domaine portuaire ;*
- *Améliorer sans cesse l'efficacité et l'efficience de l'ensemble de nos processus en définissant des objectifs et en engageant les actions nécessaires pour les atteindre.*

SANTÉ SÉCURITÉ

- *Fournir une organisation permettant la consultation et la participation des travailleurs ainsi que des conditions de travail optimisées pour maintenir la santé et sécurité de l'ensemble du personnel du GPMLM ;*
- *Garantir la conformité des installations et des équipements mis à disposition ;*
- *Avoir recours autant que possible à des entreprises sous-traitantes ayant un niveau de management SSE équivalent ;*

ENVIRONNEMENT

- *Améliorer le suivi des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ;*
- *Opérer une transition vers la production et l'utilisation d'énergies renouvelables ;*
- *Prévenir toute pollution environnementale potentielle ;*
- *Réviser régulièrement dans notre cartographie les risques climatiques et notamment les risques physiques pour les sites industriels ;*

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

- *Promouvoir l'égalité et n'accepter aucune discrimination ;*
- *Prendre des initiatives pour améliorer le bien-être au travail ;*
- *Mener des projets visant à maîtriser et réduire la consommation d'énergie ainsi que l'empreinte carbone du Port ;*
- *S'engager activement pour préserver la biodiversité locale en minimisant l'impact des activités portuaires, tout en intégrant les principes de l'économie circulaire pour réduire les déchets et maximiser le recyclage ;*
- *Développer une politique d'achat responsable ;*
- *Prendre des initiatives d'utilité sociale en lien avec les activités et les enjeux du Port.*

Nous demandons à tous les chefs de service de décliner cette politique pour leur activité respective, et de s'engager à faire évoluer notre système dans une démarche d'amélioration continue. Nous comptons également sur l'implication de tous pour être les acteurs au quotidien de l'amélioration de nos performances.

Fort de France, le 21 juin 2023

Le Président du Directoire

Jean-Rémy VILLAGEOIS